LE JOURNAL DES BROULARETOIS

N°9 - Décembre 2020

EDITO DU MAIRE

Chers Broularetois,

L'année 2020 a été particulièrement intense quant aux événements auxquels il a fallu faire face.

Je citerai d'abord la pandémie de la COVID qui depuis de longs mois touche notamment chacun de nous par le confinement contraignant, les secteurs commerciaux et plus largement notre modèle de soins. A ce titre, nous ne savons pas si les vœux, moment convivial s'il en est, et si chers à la population pourront se tenir comme chaque année au foyer.

Puis les élections et un changement dans la vie municipale négocié dans les meilleures conditions avec l'ancienne équipe au mois de mai 2020. Nous souhaitions faire émerger une participation active des citoyens au moyen de commissions, mais les restrictions liées à la pandémie nous contraignent à repousser cet objectif.

Et enfin, les importants travaux liés aux épisodes pluvieux successifs qui ont causé d'importants dégâts à différents endroits de notre commune. Des études importantes sont lancées qui aboutiront à des travaux pour améliorer la prévention liée aux phénomènes climatiques.

Si la situation dans laquelle nous vivons apporte morosité et inquiétudes diverses, nous gardons une note d'optimisme et de confiance quant à notre avenir.

Il en va de la participation de chacun à chaque étape de nos prises de décision importante comme la remise en service des cloches, par exemple. Ou encore, le dynamisme sans faille des producteurs locaux qui répondent favorablement à notre volonté d'animer le village chaque semaine, et nous permettant de les soutenir en juste retour.

Nous restons convaincus que l'avenir des territoires ruraux passe à Brousses et Villaret, comme ailleurs, par l'attractivité touristique, le soutien à l'artisanat et au commerce. Nos partenariats s'étoffent dans ce domaine avec deux membres actifs à la Communauté de Communes : dans les commissions finances, environnement, ainsi que tourisme et développement économique.

D'autre part, nous souhaitons une gestion rigoureuse des deniers publics ; ainsi la politique choisie est de ne pas augmenter les différentes taxes communales, et de solliciter toutes subventions pour chaque chantier lancé.

La lecture de ce « journal » vous permettra de découvrir l'ensemble des projets réalisés, et ceux que la municipalité fera aboutir en 2021.

Yannick Dufour-Loriolle,

L'équipe municipale vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année .

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

MISE EN PLACE LE 25 MAI 2020

CÉRÉMONIE

DU 11 NOVEMBRE 2020

A l'occasion de la commémoration du 102ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, et de l'hommage à tous « les morts de la France » des conflits anciens ou actuels, les élus ont déposé une gerbe au monument aux morts.

La sonnerie aux morts et la Marseillaise ont retentis devant un monument aux morts quasi désert car compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, la cérémonie n'a pas été ouverte au public, et s'est tenue dans un format restreint dans le strict respect des gestes barrières.

Le doyen et la plus jeune conseillère ont déposé la gerbe

OBJECTIF ZERO PHYTO

La municipalité précédente a adhéré à la charte régionale d'entretien des espaces publics, « Objectif Zéro Phyto dans nos villes et villages » par délibération en date du 19 octobre 2017.

En 2018, la commune a obtenu le label niveau 2 suppression des pesticides (hors exceptions) sur tous les espaces SAUF cimetières et stades.

Le Zéro Phyto consiste à supprimer tout traitement chimique dans l'entretien des espaces verts, et à privilégier des techniques naturelles.

Dans la continuité de cette démarche, nous avons décidé d'envoyer un dossier de candidature pour acquérir:

- **Niveau 3 (suppression des pesticides hors exceptions)**
- **Terre saine (atteinte du zéro phyto et zéro anti mousse)**

Habitants, Elus, Agents techniques, nous sommes tous engagés pour changer nos pratiques d'entretien.

La végétation spontanée qualifiée par défaut de « mauvaise » ne l'est pas, à l'inverse des pesticides qui eux ont une influence néfaste sur notre santé et la biodiversité.

Changeons le regard que l'on porte sur la nature, afin de préserver l'écosystème pour nous et pour les générations futures.

VILLAGES FLEURIS 2021

La commune veut s'engager dans la démarche « villages fleuris » dès l'année 2021.

Les personnes intéressées pour s'investir dans cette démarche avec la municipalité peuvent nous contacter.

LES INONDATIONS
SECTEUR BROUSSES

Suite aux inondations de 2018-2019 et du 11 mai 2020, un projet de contournement du village par l'EST est en cours d'étude.

Chemin du Pré de la Croix

Route de Cuxac-Cabardès

Chemin de l'Hort des bucs

L'Agence Technique départementale consultée valide le projet.

La municipalité par délibération en date du 25 août a décidé de lancer l'étude auprès du cabinet GAXIEU Béziers pour calibrer au mieux les travaux à réaliser, afin de faire une proposition au propriétaire des terrains.

Le coût de cette étude est de :
5 800.00HT, soit 6 960.00TTC

En complément de l'étude hydraulique, un relevé topographique a été réalisé par le cabinet AXIOME géomètre de Carcassonne
pour un montant de
2 795.00HT, soit 3 354.00TTC.

LES INONDATIONS
SECTEUR VILLARET

Protection contre inondation
Route de Saint-Denis

Travaux Place des Marronniers

Remise en état mur

Travaux en cours
Tranchée pour limiter l'inondation

de la place des Marronniers

LES INTEMPÉRIES
TRAVAUX VOIRIE

La troisième tranche a été lancée fin août 2020 pour les derniers travaux de voirie suite aux inondations du 15 octobre 2018.

Les chemins et rues concernés sont les suivants:

- **Chemin du Pré de la Croix**
- **Rue des Marronniers**
- **Chemin des Vignes**
- **Chemin de Lauthier haut et bas**

La commission d'appel d'offres du 8 octobre 2020 a décidé à l'unanimité de choisir l'entreprise PUR ISTHME pour un montant de :

58 730.00€HT, soit 70 476.00€TTC

Les travaux ont été réalisés en octobre et novembre 2020.

Chemin du Pré de la Croix

Chemin des Vignes

Réalisation d'un gué et réfection du chemin

Pont de Lauthier

Augmentation de la capacité de l'écoulement des eaux

LES RÉALISATIONS

Chauffage du foyer communal

Les conseils municipaux se dérouleront dorénavant dans la salle du foyer communal, afin d'accueillir plus d'habitants, et de diffuser les informations par le biais du vidéoprojecteur.

Pour réduire le bruit des chauffages actuels, nous avons décidé de les remplacer, et d'installer des chauffages réversibles.

L'équipe municipale a décidé lors du conseil municipal du 14 octobre 2020 de réaliser ce projet, et de choisir l'entreprise suivante:

SARL NACENTA pour un montant total de: 11 196.00€HT, soit 13 435.20€TTC

Ces travaux ont été réalisés en novembre 2020.

Remise en état des tables et bancs

par les employés communaux

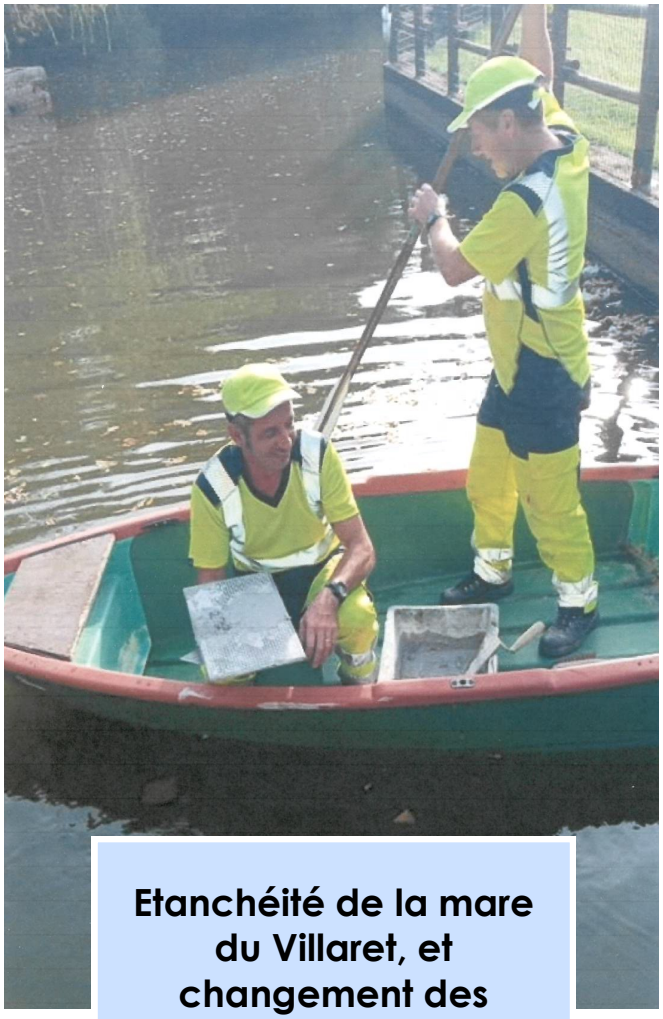

Etanchéité de la mare du Villaret, et changement des poteaux endommagés de la clôture

DIVERS TRAVAUX

Aménagement
Place des Cèdres à Brousses

Curage fossés
Chemin du Pla du Villaret

Fossé
Co de Carrière

Curage sous la
Place des Marronniers

Sécurisation borne à incendie
Chemin de l'Hort des bucs

LES RÉALISATIONS

Réalisation d'un caveau communal au cimetière de Brousses

par l'entreprise
SAS ASSISTANCE FUNERAIRE INTERCOMMUNALE
de Saint-Denis

Coût total:
2 559.17€HT,
soit 3 071.00€TTC

Déversoir de la mare du Villaret

Réalisé par les employés communaux

AVANT

APRÈS

Consolidation fossé Route de Cuxac-Cabardès

par les employés communaux

LES RÉALISATIONS

Consolidation fossé
RD103 à Brousses

par l'entreprise
PUR ISTHME

<u>Coût total:</u>
1 450.00€HT,
soit 1 740.00€TTC

Muret en pierres sèches
Carrefour
Rue des Marronniers et
Rue des Ecoles

Réalisé par les employés communaux

Agrandissement de la voie /
Marquage au sol /
Construction muret en pierres sèches
au carrefour de Brousses

Réalisé par les employés communaux

LES PROJETS

Rénovation éclairage public

Tranche 2
Hameaux de Brousses, du Villaret, Le Rebombier Sud, et Co de Carrière

Celle-ci va être réalisée, afin de procéder au remplacement des luminaires existants par des appareils en technologie LED. La commune fera ainsi des économies de consommation électrique, tout en résolvant le problème de sources obsolètes (vapeur mercure), et des non conformités.

L'empreinte carbone sera ainsi nettement diminuée, et la pollution nocturne réduite, afin de préserver la biodiversité.

Le modèle de luminaire retenu est la NATH S de Simon Lighting réglé à 24W ou à 32W. Pour les cœurs de villages des luminaires 4 faces plus esthétique sont demandés.

Les travaux concernés sont les suivants:

- **Rénovation de 15 luminaires à Brousses**
- **Rénovation de 16 luminaires au Villaret**
- **Rénovation de 3 luminaires à Co de Carrière**
- **Création de 1 luminaire à Co de Carrière**
- **Rénovation de 1 luminaire au Rebombier Sud**

Le bilan financier s'établit à 26 796.00€HT.

Une demande de subvention va être envoyée au SYADEN, ce qui portera le coût de l'opération à 10 000€HT, après réduction de 60% de subvention.

Le dossier a été établi par la société CEGELEC, qui a réalisé la première tranche en 2018.

Ce projet sera réalisé à réception de l'acceptation de la subvention en 2021.

Effacement des réseaux

Dans le cadre de l'embellissement de la commune, deux demandes d'effacement des réseaux électriques ont été envisagées au SYADEN.

- Au Villaret: Rue des Tilleuls, Rue de la Fontaine
- A Brousses: Rue de la Mairie, Rue des Lavandières, Rue du Couvent

Cela se traduira par l'enlèvement de tous les câbles aériens, ceux-ci seraient enterrés.

LES PROJETS

Sonnerie des cloches des églises

La municipalité a lancé le projet de faire sonner les cloches des deux églises de Brousses et du Villaret, afin de dynamiser le village.

Eglise du Villaret

Suite à la consultation de la population, la majorité a été favorable à la mise en œuvre de ce projet.

Eglise de Brousses

Les élus ont décidé en conseil municipal du 14 octobre 2020 de réaliser ce projet, et de choisir l'entreprise suivante:

SARL CAMPA pour un coût total de:
4 817.48€HT, soit 5 780.98€TTC

Ces travaux seront réalisés en début d'année 2021.

Agrandissement du cimetière du Villaret

Le cimetière du Villaret ne contient plus qu'une place. La municipalité précédente, n'ayant pas obtenu un accord à l'amiable avec les propriétaires, a lancé une procédure d'expropriation.

En date du 7 octobre 2019, le Tribunal de Grande Instance de Carcassonne a prononcé l'expropriation pour cause d'utilité publique au profit de la commune, d'une parcelle de 670m² (sur une parcelle agricole de 19 670m²) appartenant en indivision à quatre propriétaires, famille AMEN-VALS/BARNAUD.

Suite à un rappel, et à des échanges avec les propriétaires en octobre 2020, nous avons eu l'accord des quatre propriétaires.

Maître ROUANET Xavier, Notaire à Cuxac-Cabardès est mandaté pour réaliser l'acte définitif.

Les travaux débuteront en 2021.

LES PROJETS

Terrassement

Jeux d'enfants au Villaret

La population consultée a approuvé ce projet.

Par délibération en date du 14 octobre 2020, nous avons décidé de procéder à l'achat de deux jeux d'enfants pour un budget de : **2 373.00€HT, soit 2 847.60€TTC**

Jeux sur ressort

L'ensemble de l'installation devrait revenir à **environ 6 000.00€**.

Portique deux balançoires

Ces jeux d'enfants vont être aménagés en respectant les normes de sécurité avec la mise en place d'une clôture en bois.

Un panneau d'information pour l'utilisation de ces jeux sera installé à l'entrée du parc de jeux.

Ce projet débuté en novembre 2020 sera terminé en 2021.

Bâche à incendie au Rebombier

Pour améliorer la sécurité incendie, la municipalité s'est engagée à mettre en place une citerne incendie au Rebombier.
Pour ce faire, par délibération en date du 14 octobre 2020, la commune a décidé d'acheter la parcelle A-123 d'une superficie de 2 740m² appartenant à Madame LAMBERT Michèle au prix de 1 000.00 euros.

Cette parcelle est située entre les deux Rebombier Sud et Nord.

Maître Xavier ROUANET, Notaire à Cuxac-Cabardès est en charge de l'exécution de cet acte.

Par la suite, des devis vont être établis, afin de procéder à la mise en place de cette bâche à incendie de 120m3.

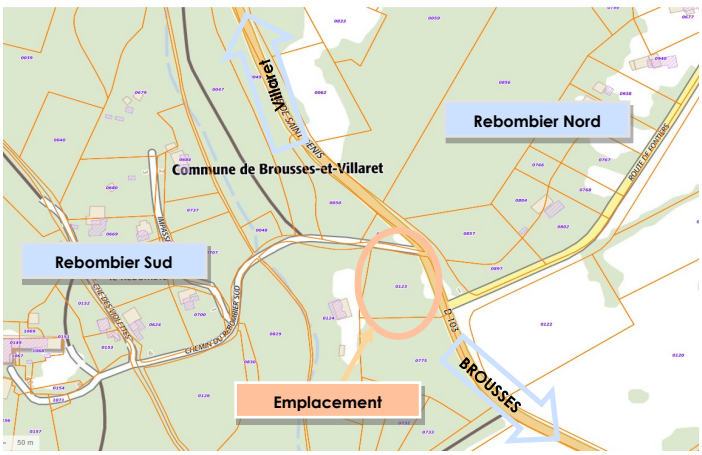

Ce projet sera réalisé en 2021.

Pour information : suite à la demande de la municipalité précédente, la commune va être rattachée à la caserne des pompiers de Cuxac-Cabardès.

LES PROJETS

Création toilettes publiques au Villaret

Lors des festivités, durant l'été, les toilettes publiques sont manquantes, et les associations doivent réaliser des toilettes sèches démontables.

Nous avons décidé de constituer un dossier pour la réalisation de ces toilettes.

L'emplacement a été défini par l'ensemble des élus avec les conseils des entrepreneurs.

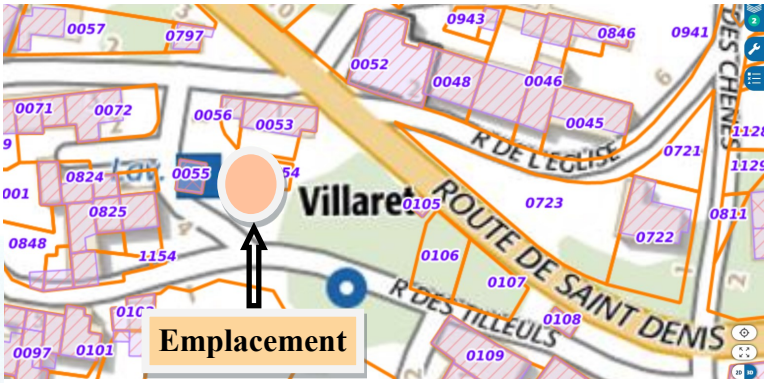

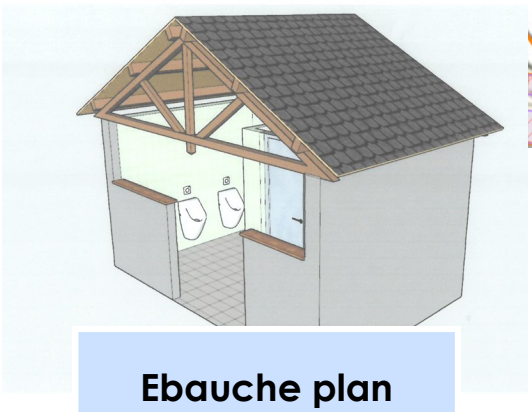

Ebauche plan

Une demande de subvention va être demandée auprès du conseil départemental de l'Aude et de l'Etat pour une réalisation en 2021.

Réaménagement toilettes publiques de Brousses

Les toilettes publiques de Brousses ne sont pas accessibles aux personnes handicapées.

Un réaménagement est à l'étude, et les travaux pourraient être réalisés en 2021.

Arbres fruitiers anciens

A la demande de divers administrés, les élus ont décidé de procéder à la plantation d'arbres fruitiers anciens sur les deux villages.

Ces arbres seront à la disposition de tous les administrés.

Ils auront pour but de favoriser les rencontres lors de la cueillette.

Isolation phonique du foyer

Une étude est en cours pour une réalisation en 2021.

LES CONSULTATIONS

- Un réel intérêt de la population, qui se traduit par une participation importante,
- Une remontée, de critiques et de propositions, qui nous permet de mieux prendre en compte les aspirations de nos concitoyens,
- Une aide à la décision

RÉSULTATS CONSULTATION N°1

	POUR	CONTRE	SANS OPINION	TOTAL	Principales remarques (contre)	Propositions
Sonnerie des cloches des 2 églises (heures et 1/2 heures) de 8h00 à 20h00	107	18	15	140	Le coût: x1, La laïcité: x2, une mosquée: x2, l'angélus: x2, Le bruit: x4	Mise en place des sonneries en étudiant la possibilité de repousser le démarrage à 9h00 WE et jours fériés. Coût : 4857 HT
Coupure de l'éclairage de 0h00 à 6h00	103	31	6	140	Insécurité: x13, proposent de couper 1 sur 2 : x3	Pas de coupure totale, car sentiment assez fort d'insécurité. Profiter du plan de renouvellement de l'éclairage public pour mettre en place des lampes LED à double puissance. Coût sera compris dans le plan de rénovation.
Installation de jeux d'enfants	106	10	24	140	La sécurité, source d'ennuis, charge pour la commune, pas assez d'enfants, le coût : x1	Mise en place d'une aire de jeux à la mare du Villaret: 1 portique à 2 balançoires et 1 jeu à ressort. Coût prévisionnel: jeux 2500, clôture 2000 , zones de sécurité 2500 (prévision) 7000 HT environ.

RÉSULTATS CONSULTATION N°2

Nom à la place du Marché à Brousses	TOTAL
Espace de la convivialité	**12**
Pré du Marché	**22**
Place des Cèdres	**44**

BUDGET
AU 10 DÉCEMBRE 2020

FONCTIONNEMENT

Principales dépenses

Charges à caractère général
76 863.51

Charges de personnel
107 510.57

Autres charges (élus, subventions RPI, et associations)
39 753.23

Intérêts des emprunts
7 829.53

Principales recettes

Impôts et taxes
175 332.16

Dotations et Participations
119 113.00

Revenus des immeubles et divers
24 121.68

Remboursement personnel
13 462.46

INVESTISSEMENT

Principales dépenses

Voirie intempéries 2018
208 134.42

Changement chauffages foyer
13 435.20

Caveau communal
3 071.00

Installation électrique local Villaret
7 236.00

Jeux d'enfants Villaret
5 286.00

Vidéoprojecteur/Ecran/ Ordinateur
969.88

Travaux parcelle LEPERCHEC
4 620.00

Emprunt
15 277.55

Principales recettes

FCTVA
54 912.72

Taxe aménagement
2 232.94

Subvention intempéries 2018
156 863.87

ÉTAT DE LA DETTE

BUDGET DE LA COMMUNE

Travaux	Montant de l'emprunt	Taux de l'emprunt	Organisme	Date de début	Date de fin	Echéance	Capital restant dû fin 2020
Travaux Mairie	190 000.00€	3.52%	Crédit agricole	10/06/2011	10/12/2034	2 577.78 (Trimestrielle)	**123 593.02€**
Eglise du Villaret	100 000.00€	5.60%	Caisse épargne	25/03/2014	25/03/2038	7 527.85 (Annuelle)	**84 014.04€**
Emprunt voirie	50 000.00€	1.08%	Crédit agricole	01/01/2018	01/01/2024	7 454.74 (Annuelle)	**29 030.94€**

Total des emprunts en cours	**340 000.00€**
Total du capital global restant dû	**236 638.00€**

BUDGET DE L'EAU

Travaux	Montant de l'emprunt	Taux de l'emprunt	Organisme	Date de début	Date de fin	Echéance	Capital restant dû fin 2020
Station du Villaret	150 000.00€	3.85%	Caisse épargne	05/06/2006	25/02/2031	9 352.85 (Annuelle)	**82 602.24€**
Station de Brousses	150 000.00€	5.14%	DEXIA	01/12/2008	01/03/2032	10 106.07 (Annuelle)	**94 137.03€**

Total des emprunts en cours	**300 000.00€**
Total du capital global restant dû	**176 739.27€**

ENCOURS DE LA DETTE

Capital restant dû budget commune / Nombre d'habitants au 1er janvier 2020 = **236 638.00 / 349 = 678.05€**
Capital restant dû budget eau / Nombre d'habitants au 1er janvier 2020 = **176 739.27 / 349 = 506.42€**
Encours de la dette = 678.05+506.42= **1 184.47€/hab**

LA BIBLIOTHÈQUE

AVANT

Réaménagement de la bibliothèque de rue
au lavoir de Brousses
réalisé en juin 2020
par les élus
avec de nouvelles étagères pour la classification des livres.

Un panneau d'affichage a été mis en place.

Elle est à disposition de tous les administrés.

Amenez vos livres,
Echangez les,
puis Ramenez les

Gratuit
et
sans cotisation

APRÈS

LES EMPLOYÉS

Monsieur JACQUET Benoît a été embauché en tant qu'adjoint technique en CDD, du 1er janvier 2020 au 31 juillet 2020.

Monsieur FILLOL Gérard a remplacé Benoît, et a commencé à travailler en CDD depuis le 1er août 2020.

Monsieur RUIZ François a fait valoir ses droits à la retraite au 1er septembre 2020.

RÈGLES DE VIE EN COMMUNAUTÉ

RESPECTONS LE TRAVAIL DES AGENTS DE PROPRETÉ !

LES DECHETS RECYCLABLES DANS LE BAC CORRESPONDANT, LE RESTE A LA DECHETERIE

Merci de ne pas stationner vos voitures au milieu des rues car elles bloquent le passage des autres usagers

SITE INTERNET COMMUNAL

Il a pour but de permettre à toutes et à tous l'accès à diverses informations sur la vie du village et sur le fonctionnement de la mairie.

Page d'accueil du site internet

Lien: https://www.brousses-et-villaret.fr/

Zoom sur les informations à votre disposition

Actualités

Ces actualités sont envoyées également par mail.
Pour ceux qui le souhaitent, merci de bien vouloir nous communiquer votre adresse mail, afin d'être ajoutés à la liste de diffusion.

La Vie Municipale

- L'équipe Municipale
- Les comptes rendus des conseils municipaux
- Les résultats des consultations
- Les réalisations
- Les projets

Les services

- Présentation des services
- Réservation du foyer
- Les démarches administratives
- Les démarches au niveau du social
- Le Plan Local d'Urbanisme

La Vie du Village

- Le Marché du jeudi
- La restauration
- Les entreprises et artisans
- Les hébergements
- Les associations
- Les chemins de randonnées
- Les activités
- L'école (RPI)

LA VIE DU VILLAGE

Le Marché du Jeudi créé et organisé par les élus depuis le 2 juillet 2020

L'équipe municipale a fêté les 100 ans de Madame PONS Julia en juillet 2020

Concerts organisés par l'association l'Eau Vive les 8 et 9 Août 2020

RECONNAISSEZ-VOUS QUELQU'UN ?

Année 1975

Année 1987-1988

RPI DE SAINT-DENIS

L'école accueille
94 enfants,
dont **32 sont domiciliés sur notre commune.**

La participation
communale
au budget 2020
s'élève à :

10 825.56€

Année 1990

LE COMITÉ DES FÊTES

**Comme toutes les associations festives,
le comité des fêtes de Brousses et Villaret
vient de passer une année blanche du fait des restrictions sanitaires.**

La désormais traditionnelle soirée hivernale a pu se tenir in extremis le samedi 7 mars.

Elle annonçait pourtant une année prometteuse, rassemblant plus de 100 personnes autour de la fondue ramenée par nos concitoyens suisses, suivie d'une partie endiablée de chabadabada.

Une idée a germé pour les prochaines éditions : prévoir des jeux l'après-midi pour finir sur la fondue, afin de pouvoir mieux profiter de cette belle convivialité broularetoise.

La soirée printanière aurait dû avoir lieu au tout début du déconfinement, et n'a donc pas pu se tenir.

Motivée et solidaire, l'équipe du comité des fêtes a cherché à revisiter la fête locale avec des modalités un peu différentes pour s'adapter au contexte, mais nous avons dû malheureusement jeter l'éponge au dernier moment face à l'importance des responsabilités que nous n'avons pas eu le courage d'assumer.

Ce n'est que partie remise, car les envies de faire restent présentes et les idées, la motivation et l'envie de partager des moments de joie n'en sont que décuplées.

C'est donc avec un mélange de tristesse de ne pas avoir pu fêter ensemble le rythme des saisons et une grande envie de toutes et tous vous revoir que le comité des fêtes vous souhaite malgré tout de bons moments à partager en famille en cette fin d'année 2020.

Pour le comité, Thomas CANAZZI.

Brousses et Villaret en fête

SAUVEGARDE DES ÉGLISES

Comme pour toutes les associations, année 2020, année difficile.

Dès lors, fallait-il laisser la page blanche ?

Notre action se situe dans le domaine cultuel mais pas seulement. L'aspect patrimoine matériel est bien présent, comme le rôle important à tenir dans le lien social de nos villages.

Les périodes que nous vivons favorisent si nous n'y prenons garde l'individualisme, l'isolement, le repli sur soi. La présence omniprésente des médias, contribue à rendre la situation encore plus anxiogène.

Nous avons pensé, au risque de disparaître, qu'il fallait continuer.

CONTINUER

Fin décembre 2019 et début janvier 2020, une magnifique crèche de Noël a été visible à l'église de Brousses. Christiane avait confectionné des personnages vendus au profit de l'association. Pour clôturer les fêtes de Noël la galette des rois a été partagée dimanche 5 janvier. Nombreuses étaient les personnes au rendez-vous.

Au-delà, toutes les animations prévues ont été annulées. Ce fût le cas pour l'anniversaire des 10 ans d'existence de l'association. Nous avions prévu de fêter cela le samedi 11 avril, mais ce ne sera que partie remise. Pas moins de six animations ont dû être déprogrammées en 2020.

La vie de l'association en a aussi souffert, pas d'assemblée générale et nous avons pensé qu'il n'y avait pas lieu de faire appel à cotisations 2020.

Néanmoins, le 16 juin, nous avons rencontré Monsieur le Maire, récemment élu.

Nous lui avons fait part de nos questions et il nous a exprimé les sujets prioritaires selon lui: faire sonner les cloches des églises; installer l'ancien chauffage du foyer à l'église de Brousses; ouvrir l'église de Brousses à partir de juillet.

Au sujet de la toiture de l'église de Brousses, le tribunal administratif a tranché, un versement a déjà été effectué à la mairie, le reliquat sera versé prochainement. Cet argent servira à la rénovation de l'église. Nous avons remis le dossier de la Fondation du Patrimoine.

ANIMER

L'ouverture de l'église a été possible, les visiteurs ont été nombreux (bougies allumées). Le projet de faire sonner les cloches après la consultation citoyenne de la municipalité a été validé par le conseil municipal (h et ½ h de 8h à 20h) par 107 voix sur 140 (18 contre et 15 sans opinion).

Pour les fêtes de fin d'année et début 2021, nous prévoyons de faire la crèche et d'ouvrir l'église avec accord de la mairie. Les activités et animations 2021 sont à ce jour incertaines. Si la situation sanitaire nous le permet, la première animation serait un vide-grenier, vide -jardin en juin 2021.

PERSPECTIVES

La sauvegarde des églises dépendra de la poursuite de votre soutien ainsi que de la concertation établie avec l'équipe municipale pour définir des priorités avec les moyens à rechercher et disponibles. L'association y contribuera par sa participation et son aide.

Rejoignez l'association par votre adhésion 2021

Annie Delarue et Suzanne Fargues,
co-présidentes

ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES ET PAYSAGES

Dans le contexte particulier que nous vivons, l'année 2020 aura été différente et a été l'occasion pour de nombreuses personnes de découvrir les sentiers autour de Brousses et Villaret. Ces sentiers balisés, topographiés et entretenus par l'association ont bénéficié d'un taux de fréquentation important tout au long de l'année. La nouveauté de la passerelle suspendue du Moulin à papier et ses balades y sont sans doute pour beaucoup.
Les nombreux retours de satisfaction qui nous sont parvenus des habitants, des touristes cet été et des groupes de randonneurs, nous encouragent à poursuivre nos actions. Nous en espérons avoir contribué à du bien-être dans le quotidien des habitants et avoir participé à dynamiser la vie socioéconomique locale.

L'année 2020 s'est caractérisée par plusieurs chantiers :

- Le débroussaillage s'est déroulé au mois de juin sur les secteurs qui le nécessitait. Moments forts : les 19 et 20 juin, une dizaine de personnes ont répondu à l'appel. Des équipes ont été constituées avec motofaucheuse, rotofils, cisailles tout en respectant les règles de distanciation sanitaire préconisées.

Pause bien méritée en fin de matinée.

- La réparation de la passerelle près du Rebombié sud a nécessité, après un bon nettoyage des abords, la reconstruction des murs de pierres sèches et le recalibrage du sentier.

-Le rafraichissement du balisage jaune a été fait sur l'ensemble des parcours,
-Le projet d'un nouveau sentier au départ de Villaret a été bien avancé (repérage sur le terrain, demandes d'autorisations, défrichage de nombreuses portions). Le balisage et le topo guide seront prêts pour le printemps.

-Amélioration du passage du Linon.

L'année 2021 aura son lot de nouveaux projets mais d'ici là, un grand merci à toutes et à tous qui, en se promenant, n'hésitent pas à sortir leur sécateur de la poche tout au long de l'année.

Gérard SOLIER, Président de l'association

Contact : asso.etp11@gmail.com
Site web : http://associationetp11.e-monsite.com

Les topoguides des sentiers sont disponibles en version papier à la Mairie, sous forme numérique sur son site web ainsi que celui de l'association et depuis cet été sur le site web de l'Office de Tourisme de la Montagne Noire. Ils sont également accessibles à partir des « QR code » des panneaux d'affichages.

Ces topoguides seront en accès direct prochainement sur une application permettant d'utiliser son mobile comme GPS « hors connexion ». A suivre…

L'AMICALE RURALE, CULTURE ET LOISIRS

2020 Année blanche diront certains……
Année noire diront d'autres ……

Une chose est sûre, les problèmes de pandémie Covid 19 nous ont contraints depuis Mars 2020 à suspendre, puis annuler toutes nos manifestations.

Ce n'est pas de gaieté de cœur, nous avons hésité dans certains cas, mais le souci de votre santé et de la nôtre également, nous a conduit à prendre ces mesures d'inactivité et de sureté, comme d'ailleurs la plupart des associations de notre pays.

Beaucoup d'adhérents s'étaient acquittés de leur cotisation annuelle, le bureau a pris la juste décision de les rembourser, et nous avons procédé au remboursement.

Je les remercie de leur fidélité.

Nous espérons que nos concitoyens qui ont pu être inquiétés à certains moments par ce virus ont passé cette épreuve sans trop de complications.

Nous restons optimistes pour l'avenir car une vie sans contact, une vie sans échange et sans fête n'est pas une vraie vie.

L'amicale rurale, culture et loisirs va donc d'ores et déjà préparer le programme de l'année 2021, et nous espérons fortement nous retrouver pour tous ces moments de sympathie et de convivialité qui nous sont nécessaires à tous.

Mars devrait être le point de départ de 2021 avec l'assemblée générale lors de laquelle vous sera présenté le programme de l'année.

Chères Adhérentes , Chers Adhérents , Chers Amis,
prenez bien soin de vous en attendant
ces jours meilleurs,
qui, j'en suis sur nous permettrons de nous retrouver
pour ces quelques bons
moments de la vie que nous apprécions tant.

Amicalement, Serge JALABERT.

L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Au cours de cette année 2020 si particulière, l'ACCA de Brousses et Villaret a renouvelé son bureau en assemblée générale.

Il est composé ainsi :

- **Président : Nicolas BONNAFOUS ;**
- **Vice- président : Vincent BOUAD ;**
- **Trésorier : Benoit ASSIÉ ;**
- **Secrétaire : Rémy INARD;**

Au cours de cette réunion, divers sujets ont été abordés :

1. Le comptage des lièvres

Cette action a été organisée conjointement avec plusieurs membres de la société de chasse et la Fédération des chasseurs de l'Aude, encadrée par la préfecture du département. Elle s'est déroulée en 2 temps. Un premier comptage a été réalisé en sortie d'hiver durant 3 soirs, et un second réalisé début octobre dans les mêmes conditions.
Les relevés sur le terrain auront permis de constater l'état des populations d'animaux sur le territoire avant et après reproduction, et ainsi de définir un cadre de prélèvement par chasseur.
Ces éléments analysés par notre Fédération des chasseurs nous ont donné un IKA (indice kilométrique d'abondance) pour les espèces lièvre et renard. Il s'avère que le territoire présente une population de lièvres normale, mais avec une forte présence de sauvagines (renards, blaireaux…)
Concernant les 3 autres sujets, ils ont été rendus impossibles à réaliser en raison des interdictions de se réunir et de circuler librement liées au COVID 19. Néanmoins, ils restent prépondérants pour notre association, et nous en ferons des objectifs pour la saison prochaine.

2. Nettoyage des chemins

Des journées de travaux seront organisées pour rouvrir et entretenir certains chemins devenus inaccessibles, dans l'intérêt de tous les amoureux de la nature.

3. La réalisation de cultures faunistiques

Elles sont destinées à offrir à la faune couvert et nourriture. Elles contribuent à diversifier le paysage agricole, et à créer des alternances d'habitat pour la vie sauvage.

4. La journée de découverte de la chasse au bâton

Nous proposerons une date au cours de laquelle sera présenté ce mode de chasse au lièvre sans fusil. Nous sommes plusieurs passionnés de chasse et de nature à s'être réunis pour la pratique de ce mode de chasse uniquement avec nos chiens et fidèles compagnons, ce qui nous permet d'associer facilement enfants et non chasseurs à nos journées, et de découvrir notre environnement.

Tous les membres du bureau de l'ACCA
vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

MOULINS ET USINES À PAPIER DE BROUSSES – EPISODE 1

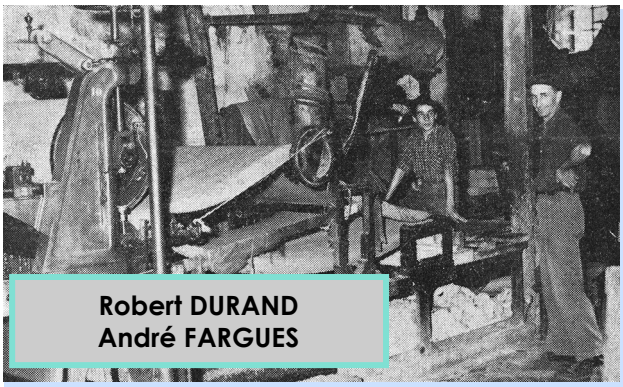

Robert DURAND
André FARGUES

En 1694 la famille Polère, venant d'Aubagne, s'installe à Brousses dans un moulin existant appartenant à la lignée des « de Pennautier », pour y fabriquer papier et carton.

C'est le début de l'expansion de la fabrication du drap de laine à Carcassonne sous l'impulsion de Colbert.

Colbert met en place un cahier des charges pour produire un drap de qualité : le « Londrin second », avec contrôles et mise en place d'aides particulières aux fabricants qui se conforment aux règles du Roi.
Vont se développer des ateliers regroupant plusieurs métiers : Les Manufactures de draps, qui deviendront Manufactures Royales lorsqu'elles se conformeront aux règles du Roi.

Le Pays de Carcassonne et sa « montagne » comptent plusieurs Manufactures Royales: Les Saptes à Conques sur Orbiel, Pennautier, La Bonde à Cuxac-Cabardès, Montolieu et la Trivalle à Carcassonne.
Pendant plus d'un siècle la production du drap de laine va occuper la majorité de la population carcassonnaise (15 à 16 000 personnes).
Pour apprêter le drap il faut utiliser du papier-carton afin d'éviter de brûler le drap lors du « repassage » fait sous presse. Le papier sert aussi à son emballage pour l'expédition.

Les moulins à papier vont donc produire essentiellement du papier et des cartons pour l'industrie drapière. Ces moulins sont localisés sur le torrent La Dure à Cuxac-Cabardès et Brousses, son affluent le Linon à St Denis, et sur l'Alzeau, à la Galaube.
Les familles Polère et Gailhardon vont dominer l'activité papetière sur le flanc méridional de la Montagne Noire.
La matière première utilisée pour faire du papier est uniquement le recyclage de chiffons et cordages… le bois n'entrera dans la fabrication du papier qu'à partir de 1850 environ.
Entre 1780 et 1820 l'industrie drapière va être confrontée à plusieurs crises et méventes et va s'éteindre à Carcassonne, pour se déplacer vers Chalabre et le département de l'Ariège.
Les moulins à papier vont en subir le contre coup ; pour survivre ils vont diversifier leur clientèle.
En 1820, mon ancêtre Jean-Baptiste Chaïla, fils de marchand drapier, venant de la région de Dourgne-Sorèze reprend le « moulin neuf » de Brousses, papeterie exploitée par la famille Théron.
Une de ses sœurs vient d'épouser un important papetier du Tarn, et l'un de ses frères va créer une papeterie sur le Sor en aval de l'actuel barrage des Cammazes.

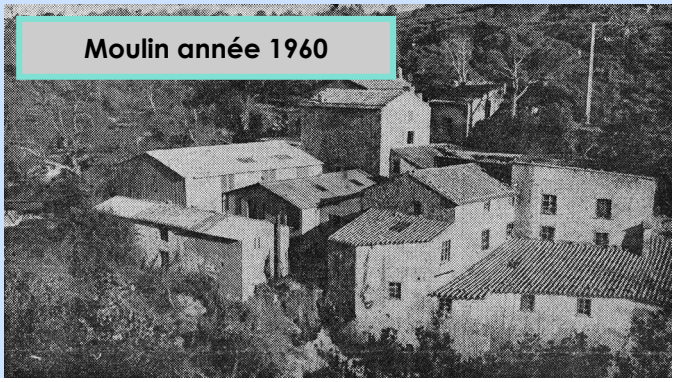

Moulin année 1960

(La suite dans le prochain numéro)

André Durand (6° génération de papetier)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Abel Lou WORMS,
le 05 juin 2020 à Carcassonne

Lennie Ludwige Gilberte Aline VAYSSIERE,
le 10 août 2020 à Carcassonne

DÉCÈS

MOLENDIJK Hendrick,
le 30 décembre 2019 à Brousses et Villaret

VAISSIERE Isidore Marius Louis Avit,
le 1er février 2020 à Carcassonne

SANCHEZ épouse DE LA FUENTE Isabel,
le 10 avril 2020 à Brousses et Villaret

DIRIBARNE épouse BONNAFOUS Jacqueline Georgette Renée,
le 19 mai 2020 à Carcassonne

RODENBECK John Von Behren,
le 31 juillet 2020 à Brousses et Villaret

LAGARRIGUE Jacques Georges Alban,
le 27 septembre 2020 à Conques-sur-Orbiel

JALBAUD épouse BOUDET Martine Madeleine Georgette,
le 4 novembre 2020 à Castelnaudary

DEMANDE ACTES

Pour les naissances, mariages ou décès ayant eu lieu sur la commune de Brousses et Villaret, vous pouvez faire votre demande d'acte soit:
par mail mairie.brousses-et-villaret@orange.fr ou
par téléphone au 04.68.26.51.79.

Pour les autres demandes, il faut vous rapprocher de votre commune de naissance, de décès ou de mariage. A savoir pour les actes de décès, vous pouvez faire votre demande à la dernière commune de domicile du défunt.